

VOL. 6.

FÉVRIER 1897

No. 2.

ANNALES

— DU —

Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*

BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,

Avec l'approbation de l'Ordinaire

Imprimées au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada)
Révisé par L. E. BUGUAY, Ptra. Gérant

ANNALES DU TRÈS-SAINT ROSAIRE

PUBLICATION MENSUELLE.—RÉDIGÉE EN COLLABORATION

Directeur-Propriétaire et Gérant ;

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE.

SOMMAIRE :

Légende.—Sidon : Port du Nord :

I. La Vierge Marie, Reine du T. S. Rosaire.

II. Les Sanctuaires du T. S. Rosaire.

III. Reliques Insignes.

IV. Faveurs obtenues.

ABONNEMENT.—Payable à l'avance.—

CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste : EST DE 35 CENTIMS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centims.—De plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

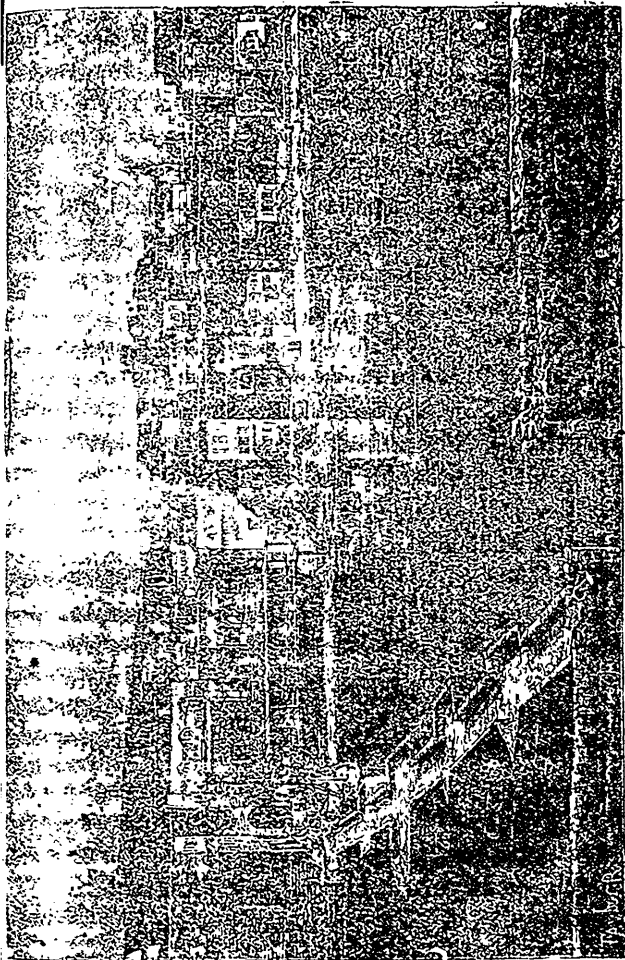
Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—Deux Messes seront célébrées chaque semaine, à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts ; ils auront, en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES. —Pour toutes correspondances, s'adresser à "M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

DÉCLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

ANNALES DU T.-S. ROSAIRE



SIDON : PORT DU NORD

LÉGENDE

Etat actuel de Sidon.—*Saïda* (l'antique Sidon, si célèbre dans l'histoire) occupe la pente N.-O. d'un promontoire. Sur la partie la plus élevée, vers le S., se trouve une forteresse toute délabrée que l'on croit avoir été construite par saint Louis. Le port, à moitié comblé par Fakhr-ed-Dîne, est formé par un banc de rochers, qui s'étend dans la direction du Nord. Sur un de ces rochers, les Croisés construisirent une belle forteresse, très mal entretenue depuis qu'elle appartient aux Musulmans.

Les maisons de Saïda sont à plusieurs étages et assez bien bâties. Les rues sont pour la plupart assez propres, mais étroites, voutées et par conséquent obscures. La ville renferme environ 12,000 habitants, dont 200 Latins, 1,000 Maronites, 1,200 Grecs-unis, 100 Grecs non-unis, 600 Juifs, Protestants 10. Le reste est Mahométan (1).

Etablissements catholiques.—L'église paroissiale Latine est desservie par les Pères Franciscains de Terre-Sainte qui tiennent une école pour les garçons. Les Pères Jésuites y ont une maison, une église et un collège pour les garçons qui est très fréquenté. Les Sœurs de St-Joseph de l'Apparition y dirigent 2 établissements, l'un où elles donnent l'instruction primaire, et l'autre où les jeunes filles achèvent leur éducation, Sidon se trouve à environ *neuf* heures de marche de Beyrouth, allant vers Jérusalem (GUIDE INDIC.).

(1) Ceci a été écrit en 1887.

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

DEUXIÈME NUMÉRO.—FÉVRIER 1897

I

La Vierge Marie, Reine du T.-S. Rosaire

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

N. T. S. P. LEON XIII

(Suite)

II

Il est impossible de concevoir personne qui, pour réconcilier Dieu et les hommes, ait pu dans la suite ou puisse dans l'avenir agir aussi efficacement que Marie. Aux hommes qui couraient à la perte éternelle, elle a amené un Sauveur lorsqu'elle a reçu la nouvelle d'un sacrement pacifique, apportée par l'Ange sur la terre, y donnant un consentement admirable, au nom de tout le genre humain (S. Th., III, Q. XXX, art. 1). Elle est celle de qui est né Jésus, sa vraie Mère, et, pour ce motif, une digne Médiatrice auprès du Médiateur.

Comme ces mystères sont, dans le Rosaire, proposés successivement au souvenir et à la méditation des pieux fidèles, on voit par là même le rôle de Marie dans l'œuvre de notre réconciliation et de notre salut. Nul ne peut se défendre d'une très douce émotion, en considérant Marie soit lorsque dans la maison d'Elisabeth elle apparaît comme l'instrument des grâces divines, soit lorsqu'elle présente son Fils aux bergers, aux rois, à Siméon.

Mais, quels sentiments on éprouve en songeant que le sang du Christ répandu pour nous, et les membres sur lesquels Il montre à son Père les blessures reçues *comme prix de notre liberté*, ne sont autre chose que le corps et le sang de la Vierge ? En effet, " la chair de Jésus est la chair de Marie, et quoiqu'elle ait été exaltée par la gloire de la résurrection, la nature de cette chair est restée cependant et demeure la même qui a été prise à Marie " (S. Aug.).

Le Rosaire a encore un autre fruit remarquable, tout à fait en rapport avec les nécessités des temps. Ce fruit, Nous l'avons rappelé ailleurs. Il consiste en ce que, lorsque la vertu de la foi divine se trouve exposée à tant d'attaques et à tant de périls, le Rosaire fournit au chrétien de quoi la nourrir et de quoi la fortifier efficacement. Les divines écritures appellent le Christ " auteur et consommateur de la foi " (Héb., XII, 2) : auteur de la foi, parce qu'il a lui-même enseigné aux hommes un grand nombre de vérités qu'ils devaient croire, surtout celles qui le concernent, lui en qui " habite toute la plénitude de

la Divinité" (Col., II, 9), et parce que, par sa grâce et en quelque sorte par l'onction de l'Esprit Saint, il leur donne affectueusement les moyens de croire ; —consommateur de cette même foi, parce que c'est lui qui rend claires dans le ciel les choses que l'homme ne perçoit dans sa vie mortelle qu'à travers un voile, et y changera la foi présente en illumination glorieuse. Très certainement, dans l'institution du Rosaire, l'action du Christ se fait puissamment sentir. C'est sa vie que nous considérons en méditant, sa vie privée dans les mystères joyeux, sa vie publique jusqu'à la mort au milieu des plus grands travaux et des plus grandes douleurs, enfin sa vie glorieuse qui, après sa résurrection triomphante, se trouve transportée dans l'éternité, où il siège à la droite du Père.

Et puisque la foi, pour être pleine et digne, doit nécessairement se manifester, " car on croit dans son cœur pour la justice, mais on confesse la foi par la bouche pour son salut " (Rom., X, 10), nous trouvons précisément dans le Rosaire un excellent moyen de la confesser. En effet, par les prières vocales qui en forment la trame, nous pouvons exprimer et confesser notre foi en Dieu, notre Père plein de providence, en la vie de l'éternité future, en la rémission des péchés, et aussi notre foi en les mystères de la sainte Trinité, du Verbe fait homme, de la maternité divine, et en d'autres mystères. Or, personne n'ignore quels sont le prix et le mérite de la foi. La foi n'est autre que le germe choisi d'où naissent actuellement les fleurs de toute vertu, par lesquelles nous nous

rendons agréables à Dieu, et d'où naîtront plus tard les fruits qui doivent durer toujours. " Te connaître toi-même est en effet la consommation de la justice, et connaître ta justice et ta vertu est la racine de l'imortalité " (Sap., XV, 3).

Il est bon, à ce propos, d'ajouter ici quelque chose, en disant un mot des devoirs de vertu que la foi réclame nécessairement. Parmi ces vertus se trouve la pénitence, qui comprend elle-même l'*abstinence*, vertu nécessaire et salutaire sous plus d'un nom. Si l'Église, sur ce chapitre, agit de jour en jour d'une façon plus clémente avec ses enfants, que ceux-ci, en retour, comprennent le devoir qu'ils ont de compenser par d'autres œuvres cette maternelle indulgence. Il Nous plaît de joindre ce motif à ceux qui Nous ont déjà porté à recommander le Rosaire, qui peut également produire de bons fruits de pénitence, surtout grâce à la méditation des souffrances du Christ et de sa Mère.

Donc, dans les efforts que nous faisons pour arriver au souverain bien, avec quelle sage providence le Rosaire nous a été indiqué comme secours, secours si apte à convenir à tous et si facile à utiliser qu'il ne souffre la comparaison sous ce rapport avec aucun autre. Le premier venu, en effet, même médiocrement instruit de la religion, peut s'en servir aisément et avec profit, et le Rosaire ne prend pas assez de temps pour nuire aux occupations de qui que ce soit. Les annales sacrées abondent en exemples opportuns et célèbres ; et l'on sait assez que beaucoup de personnes, soit chargées de lourdes fonctions, soit

absorbées par des occupations laborieuses, n'ont jamais interrompu un seul jour cette habitude de piété.

La dévotion du Rosaire s'accorde suavement avec cette affection intime de religion que nous professons à l'égard de la couronne sacrée, affection qui porte ceux qui l'éprouvent à l'aimer comme la compagne inséparable de leur vie et leur fidèle protectrice, à l'embrasser dans leur suprême agonie, où ils la considèrent comme le doux présage de l' "incorruptible couronne de gloire". Ce présage est grandement appuyé par le bienfait des indulgences sacrées, pourvu qu'on soit disposé à les recevoir. De ces indulgences, la dévotion au Rosaire a été enrichie, d'une façon croissante, par Nos prédécesseurs et par Nous-même. Ces indulgences, octroyées en quelque sorte par les mains mêmes de la Vierge miséricordieuse, doivent profiter grandement aux mourants et aux défunts, de façon à les faire jouir plus tôt des consolations de la paix tant désirée et de la lumière éternelle.

Ces raisons, Vénérables Frères, Nous engageant à ne pas cesser de louer et de recommander aux nations catholiques une forme si excellente de la piété, une dévotion si utile pour conduire l'homme au port du salut. Mais Nous y sommes encore engagé par un autre motif très grave au sujet duquel, plusieurs fois déjà, dans Nos lettres et dans Nos allocutions, Nous avons ouvert Notre âme.

Nos actions, en effet, s'inspirent plus ardemment chaque jour du désir—conçu dans le divin cœur de

Jésus—de favoriser le mouvement de réconciliation qui se dessine parmi les dissidents. Or, Nous comprenons que cette admirable unité ne peut être préparée et réalisée par aucun meilleur moyen que par la vertu des saintes prières.

Nous avons présent à l'esprit l'exemple du Christ, qui, dans une prière adressée à son Père, lui demanda que ses disciples fussent " un " dans la foi et dans la charité. Que sa très Sainte Mère ait fait avec ferveur la même prière, nous en avons une illustre preuve dans l'histoire apostolique. Cette histoire nous représente la première assemblée des apôtres, implorant et attendant, avec une grande espérance, l'effusion promise de l'Esprit Saint, et en même temps Marie présente au milieu d'eux et priant spécialement. " Tous persévéraient ensemble dans la prière avec Marie, mère de Jésus " (Act., I, 14). C'est pourquoi, de même que l'Eglise à son berceau s'est justement unie à Marie dans la prière, comme à la promotrice et à la gardienne excellente de l'unité; de même, dans notre temps, il est très opportun d'agir ainsi dans tout l'univers catholique, surtout durant le mois d'octobre, que depuis longtemps, en raison des temps affligés que traverse l'Eglise, Nous avons voulu dédier et consacrer à la divine Marie, invoquée par le rite solennel du Rosaire.

Par conséquent, que la dévotion à cette prière redouble partout d'ardeur, surtout en vue d'obtenir la sainte unité. Rien ne peut être plus doux et plus agréable à Marie, qui, unie au plus haut point avec le Christ, désire et souhaite grandement que tous les

hommes gratifiés du même et unique baptême du Christ soient aussi unis à Lui et entre eux par la même foi et une même charité.

Que les mystères augustes de cette foi, par le culte du Rosaire, pénètrent plus profondément dans les âmes, en vue de cette très heureuse conséquence " que nous imitions ce qu'ils contiennent et que nous obtenions ce qu'ils promettent ".

En attendant, comme gage des bienfaits divins et comme témoignage de Notre affection, Nous vous accordons de bon cœur, à chacun de vous, à votre clergé et à votre peuple, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le vingtième jour de septembre de l'année mil huit cent quatre-vingt-seize, de Notre Pontificat la dix-neuvième.

LÉON XIII, Pape.

II

Les Sanctuaires du T. S. Rosaire

Le Troisième Mystère du T. S. Rosaire

BETHLÉEM

Procession Quotidienne (Fin).—La solennité de Noël à Bethléem.—De l'Oratoire de saint Joseph nous descendons, par cinq degrés, dans la Chapelle du Tombeau des Saints Innocents : " Salut, prémices des Martyrs que le persécuteur de Jésus a moissonnés dès votre entrée dans la vie, comme un tourbillon emporte les roses naissantes. Premières victimes de

Jésus, tendre troupeau immolé pour lui, vous jouez innocemment, sous l'autel même, avec vos palmes et vos couronnes ! ”

Dans la paroi de la Grotte, sous l'autel, une grille en fer donne entrée dans un caveau. Selon une pieuse tradition, ce caveau aurait servi de sépulture, après les massacres ordonnés par le cruel Hérode, à un grand nombre de ces petits Martyrs. Chaque année, à la Fête des Saints Innocents, on ouvre ce souterrain, et les heureux Pèlerins qui se trouvent présents sont autorisés à détacher des parcelles du rocher qu'ils apportent avec joie dans leurs familles, en quittant la Terre-Sainte.

Je voudrais que toutes les mères pussent avoir un de ces souvenirs de Bethléem. Oh ! combien les petits Innocents du Ciel peuvent obtenir de faveurs pour leurs chers enfants, ces petits Innocents de la terre !

De la Grotte des Saints Innocents, la Procession passe de nouveau par un étroit corridor, devant le tombeau de saint Eusèbe, l'extrémité de la Chapelle du Sépulcre de sainte Paule et s'arrête à l'oratoire de saint Jérôme, en chantant l'hymne des Confesseurs. Cet oratoire, plus spacieux que les grottes voisines, communiquait autrefois par un long souterrain avec l'église de Saint-Nicolas, et qui faisait en même temps partie du grand cloître qui porte encore aujourd'hui le nom de Saint-Jérôme.

C'est ici, d'après la Tradition, que ce grand Docteur étudiait jour et nuit la Loi divine et se livrait à ses vastes travaux sur les Saintes Ecritures : “ Faites,

Seigneur, nous vous en supplions, que par l'intercession de ce grand Saint nous mettions toujours en pratique ce qu'il nous a si admirablement enseigné et par sa parole et par son exemple !"

Quelques pas en arrière, nous nous trouvons en face du tombeau vide de saint Jérôme ; car, tout le monde sait que son corps repose aujourd'hui à Rome, près des restes mêmes de la Sainte Crèche, à la Basilique de Sainte-Marie-Majeure. En face du tombeau du grand Docteur de l'Eglise se trouve celui de l'illustre descendante des Scipions et des Gracques, sainte Paule, avec sa fille sainte Eustochie. Après la prière liturgique du Processionnal, nous repassons devant le tombeau de saint Eusèbe de Crémone, disciple de saint Jérôme, pour y faire une nouvelle prière.

D'ici la Procession monte par un modeste escalier, en chantant l'Hymne du Commun des Vierges, à la grande église et s'arrête devant le Maître-Autel, dédié à l'illustre Vierge et Martyre d'Alexandrie, sainte Catherine, la puissante Patronne de la Paroisse, dont le corps fut si miraculeusement transporté au sommet du Sinaï, par la main des Anges. En souvenir de ce prodige, les Souverains Pontifes nous accordent de gagner l'Indulgence Plénière tout comme celle accordée à la sainte Montagne.

Enfin, pour terminer cette longue et impressionnante Procession, nous nous mettons sous la Protection de la Reine des Vierges, par la récitation des Litanies, du *Tota Pulchra* et autres belles prières

qui se trouvent dans le Processionnal en usage chez les Pères de Terre-Sainte.

Après un long exercice, les Religieux prennent une petite récréation, soit à l'intérieur, soit en dehors du monastère, suivant la saison. Vers sept heures, la cloche les appelle tous de nouveau au chœur, pour réciter Matines et Laudes de l'Office de la Sainte Vierge ou l'Office des Morts, suivi de la méditation. Ce dernier exercice est suivi du souper, d'un petit délassement au divan et du repos.

Telle est, en détail, la vie des Pères de Terre-Sainte, à Bethléem. C'est donc ainsi, nous le répétons, que là, à la Crèche, comme à Jérusalem et à tous les autres Sanctuaires, ils prient et offrent leurs travaux, avec les prières et les travaux de toutes les âmes qui leur sont confiées, d'après les Bulles des Souverains Pontifes, pour tous ceux et celles qui font, chaque année, soit le Vendredi Saint ou un autre jour de l'année quelconque, leur modeste offrande pour la Garde et l'Entretien des augustes Sanctuaires de la Terre-Sainte !”

III

Reliques Insignes

LA VRAIE CROIX

LA CROIX DE CONSTANTIN.—La croix dite de Constantin se compose de deux petits morceaux de bois, figurés aux planches jointes à ce mémoire dans leur grandeur naturelle, posés l'un sur l'autre en croix,

semblable à la croix de Justin, ayant à peu près le même volume et qu'on pourrait considérer comme presque contemporaine. Elle est enfermée dans un petit triptyque d'or fermant à deux portes, d'environ 8 à 9 centimètres carrés, orné de pierres précieuses et de perles fines, et que, dit-on, Constantin portait sur lui.

La troisième relique de la chapelle de Saint-Nicolas est dans un reliquaire des plus simples, du XVI^e ou du XVII^e siècle ; elle est en forme de croix à deux traverses assemblées à mi-bois et fixées sur le montant par une cheville, comme la croix du bon larron. C'était, avant l'enlèvement de quelques portions de son bois, une des plus considérables de Rome. Le montant avait 150 millimètres de hauteur, la plus grande traverse 85 millimètres de longueur, et la petite 50 millimètres. La largeur du bois est de 21 millimètres, son épaisseur de 9 millimètres son volume entier devait être de 53,865 millimètres. Il n'en reste plus que 29,774 millimètres. Les papes, dans leur immense libéralité, n'ont pu résister aux demandes qu'on dut leur en faire, et la réduisirent ainsi à moitié de ce qu'elle était dans l'origine. Aujourd'hui, triste et magnifique ruine, elle conserve à peine la forme d'une croix ; on reconnaît les parties enlevées, parce que les vides ont été laissés dans le reliquaire, et qu'on a écrit au fond de chacun ces mots : *Hanc portionem habuit*, suivis du nom du pape et du millésime.

Le bois par sa couleur se rapproche du gris de lin avec une pointe de rouge. Il est couvert de taches

semblables à de la moisissure. Les enlèvements et les cassures qui ont été faites par des mains peu exercées indiquent bien les veines d'un conifère.

SAINTE-PRAXÈDE.—Quatre morceaux de la vraie croix, de 92 millimètres de longueur réunis sur 6 millimètres et un demi-millimètre d'épaisseur, cubant 228 millimètres, constituent tout ce que l'église de Sainte-Praxède, si riche d'ailleurs en insignes reliques, possède du bois sacré. Leur couleur est brune : le reliquaire bien modeste.

SAINT-ROCH.—Dans un reliquaire très simple, on montre à Saint-Roch un petit morceau de la vraie croix, cubant 540 millimètres.

SAINT-SYLVESTRE-IN-CAPITE.—Je n'ai malheureusement pu avoir la permission de voir les reliques de cette église dépendant d'un couvent clôturé. D'après les descriptions que m'en ont faites M. le prieur du couvent et M. le chanoine Barbier de Montault, le bois de la vraie croix y serait disposé en forme de croix dont le montant aurait 30 millimètres et la traverse 17 millimètres. L'épaisseur étant de 2 millimètres et la largeur de 4 millimètres, le cube serait de 376 millimètres.

LES CROIX SCULPTÉES.—Les reliques de la vraie croix que nous venons d'étudier portent en elles-mêmes un caractère d'authenticité bien vénérable : leur petitesse, qui exclut l'idée même que l'on ait pu recourir à un subterfuge, l'identité du bois, qui montre une même origine, sont faites pour donner une grande sécurité aux heureux détenteurs de ces restes sacrés. Les croix dont je vais m'occuper et

que l'on voit à Saint-Pierre et à Sainte-Marie-in-Transtevere à Rome se distinguent par des figures et des caractères sculptés sur la relique elle-même.

CROIX SCULPTÉE A SAINT-PIERRE. — Rocca, décrivant la relique sculptée que l'on conserve dans la sacristie de Saint-Pierre, ne doute pas qu'elle soit précisément celle trouvée par saint Sergius, pape, et envoyée par Juvénal, patriarche de Jérusalem, à saint Léon Ier, pape. Etienne Borgia n'est pas de son avis, et affirme que la croix de Sergius n'est autre que la croix de Justin, qu'on ne peut confondre avec la croix sculptée ; car celle-ci est relativement fort grande, tandis que celle de Juvénal, portée sur la poitrine par le patriarche de Jérusalem, devait par conséquent être fort petite. D'après lui on ne trouverait pas trace de la relique sculptée de la sacristie de Saint-Pierre avant l'année 1527.

Le Manuel des cérémonies de la semaine sainte à Rome porte ce qui suit, en parlant de l'exposition de la vraie croix à la chapelle Sixtine : " La parcelle dont on se sert dans cette occasion a la forme d'une croix d'un assez gros volume (le montant a 73 millimètres de hauteur, et la traverse 38 millimètres de longueur). D'un côté on voit sculptés le Christ avec les quatre clous et onze figures d'apôtres, la Sainte Vierge, huit saints et des caractères runiques.

Une petite lame d'or en forme de billet est attachée au sommet ; on y lit : † IS. XS. (Jésus Christus). Dans le haut, trois têtes représentent la sainte Trinité avec des caractères russes ou serviens : *Santa Troiza* (Sainte Trinité) ; à droite du crucifix,

saint Paul, sainte Marie Cléophas et, en se rapprochant du centre, la Sainte Vierge. A gauche, saint Pierre, sainte Marie Madeleine et saint Jean près de Notre-Seigneur. Sous les pieds du crucifix, une tête de mort ; au dessous saint Basile, saint Chrysostome.

De l'autre côté de la relique est représentée au centre la sainte Vierge, ayant Notre Seigneur devant elle. En haut, saint Nicolas, évêque de Myre, patron des Russes, avec des mots russes ou serviens. Autour de la Sainte-Vierge, les quatre évangélistes représentés par leurs attributs : têtes d'homme, de lion, d'aigle et de bœuf ; au-dessous de la Sainte Vierge, saint Grégoire de Naziance, patron des Russes ; un peu au dessous, à droite, saint Serge, et à gauche, saint Nicolas, avec des caractères russes en abrégé "

Sur une des lames d'argent doré qui enveloppent la relique, on lit une inscription en lettres grecques ou russes rapportée par Rocca qui la donne dans sa grandeur naturelle, et la traduit ainsi : *Ceci est une parcelle du précieux et vivifiant bois du Sauveur Jésus-Christ*

Je suis resté longtemps devant ce curieux monument et l'ai dessiné avec soin, en corrigeant les planches de Rocca peu exactes et dont le dessin, sans aucun caractère, semble rappeler une œuvre du XVIIe siècle, tandis qu'elle paraît en réalité du XIe ou XIIe siècle. Il n'y a aucun modelé ; on sent tous les coups de gouge. Je n'ai pas vu les stigmates que Rocca croit y voir. Je n'ai aperçu qu'une marque de clou au pied droit, et encore ! Les nimbes qu'il indique trop forts, sont à peine sensibles sur le fond, d'où

ressortent les figures avec un assez grand relief. Le bois a une couleur de palissandre très foncée que prend souvent le vieux chêne. Rocca croit, en effet, que c'est du chêne, et je n'en doute pas.



FAVEURS OBTENUES.

SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS: — Monsieur le Curé,

Au pèlerinage de St-Jean Deschailons, j'avais conduit une femme qui était malade depuis trois ans. Eh bien ! N.-D. du Rosaire l'a guérie. Je vous ai dit alors qu'elle avait été au lit depuis trois ans, et qu'elle était obligée de manger à tout instant, de sorte qu'il fallait aller la faire communier aussitôt après minuit.

Le R. P. Beudet a vu lui-même avec quelle misère elle s'est rendue au Cap, et comme il fallait la traîner, ou plutôt la porter. Eh bien ! elle est revenue au quai à pied et presque sans aucun secours. Depuis son retour, elle est venue communier deux fois à l'église après des Neuvaines qu'elle a faites, et la dernière fois, vendredi dernier, elle a entendu une grand'Messe, après avoir communié.

Je crois qu'il y a tout lieu de remercier N.-D. du Rosaire. Cette personne n'est pas encore bien forte, mais au moins elle se trouve bien.

CHS Z. GARCEAU, ptre.

Toutes les Faveurs qui suivent ont été obtenues par l'usage des Roses Bénites :

ST-JEAN DESCHAILLONS: — G. D. guérie de la dyspepsie dont elle souffrait depuis un an. — ST-MAURICE :

C. S. complètement guérie d'une longue maladie.—
 TROIS-RIVIÈRES :— Guérison : UNE ABONNÉE.— ST-
 CYRILLE DE WENDOVER :—J'ai obtenu la guérison de
 mon enfant et moi-même j'ai été bien protégée dans
 une maladie dangereuse : Dame J. G.—CHAMPLAIN :
 —C. D. parfaitement guérie de la *grosse gorge*, dont
 le développement l'inquiétait beaucoup.—LAC-AU-
 SABLE :—Mon petit garçon avait deux maladies bien
 dangereuses. Il a été guéri entièrement : H. G.—
 LAWRENCE MASS. :— Une guérison : Mlle L. L.—
 BEAUPORT :—E. M. a obtenu la guérison complète
 de ses yeux, et cela depuis l'hiver dernier, alors
 qu'elle avait perdu tout espoir de guérison par les
 remèdes des médecins.

Les faveurs suivantes ont été obtenues par la miséricordieuse intercession de N.-D du Saint Rosaire.

STE-ANNE DE LA PÉRADE :— Une guérison : UNE
 ABONNÉE.— LAKE LINDEN, MICH. : Charles Roi, affligé
 de rhumatismes, a fait dire deux messes au Sanctuaire
 du Cap : immédiatement, il s'est mis à marcher : il
 espère sa complète guérison de N.-D. du T. S. Ro-
 saire.—STE-ANGÈLE DE JAVAL :—J'ai été guéri d'un
 mal de main, horrible : A. P.—BÉCANCOUR :—Ma
 fille a été guérie d'un gros mal de dents : D. C.—
 LOUISEVILLE :—Guérison d'un mal de dos et de côté,
 et autres faveurs : UNE ABONNÉE.—ST-MAURICE :—
 Mon mari a été guéri d'un mal de gorge qui pou-
 vait devenir dangereux : Dame F. E. R.—ST-JOSEPH
 DE LEPAGE :—Une guérison : M. A.—WARWICK :—
 Une guérison obtenue après 2 Neuvaines : M. M.—
 ST-STANISLAS :—Marie-Louise T. guérie d'une fai-

blesse de cœur dont elle souffrait depuis 4 ans.—
 VICTORIAVILLE : Une Abonnée remercie N.-D. du
 Saint Rosaire d'être revenue à la santé, après avoir
 promis un pèlerinage au Cap : Dame J. D. P.—Ma
 femme et moi, affligés tous les deux de douleurs
 rhumatismales, nous avons été guéris : E. D.—
 ST-TITE :—Rose-Anna C., guérie d'une maladie grave
 par la promesse d'un pèlerinage au Cap. Elle est
 allée au Cap le 2 octobre, en actions de grâces—
 BATISCAN : Reconnaissance infinie à N.-D. du T. S.
 Rosaire, pour avoir sauvé la vie à deux membres de
 notre famille durant l'inondation : M. M.—QUÉBEC :
 —Guérison obtenue d'une maladie très grave et très
 douloureuse, après promesse d'un pèlerinage au Cap :
 UNE PÈLERINE —MONT-CARMEL :—Mon mari a été
 bien malade, le printemps dernier ; il était affligé
 d'un tremblement nerveux et d'une grande faiblesse.
 N.-D. du Rosaire l'a guéri : Dame C. L.—TROIS-
 RIVIÈRES :—Mon mari a obtenu sa guérison d'une
 inflammation de poumons, par la promesse que j'ai faite
 d'aller à pied, moi et mon petit garçon, au Sanctuaire
 du Cap : Dame A. C.—BÉCANCOUR :—Une Abonnée
 remercie N.-D. du T. S. Rosaire pour la guérison de
 son fils et 2 autres grâces particulières.—STE-ANNE
 DE LA PÉRADE :—Une guérison : UNE ABONNÉE.—
 STE-THÈCLE :—La mère et sa petite fille, soulagées
 par l'invocation de N.-D. du T. S. Rosaire : UNE
 ABONNÉE.—BATISCAN :—U. B. guéri d'une paralysie
 du cerveau.

Actions de grâces à N.-D. du T. S. Rosaire.

WARWICK :—Une faveur.—Mattawa (Ont.) :—

Deux grandes faveurs : UNE ABONNÉE. — BERTHIERVILLE :—Une bien grande faveur : Dame C. L.—BERTHIER, PTE RIVIÈRE :—Une faveur toute particulière.—NICOLET :—Une grande faveur : M. M.—ST-NARCISSE :—Une grande faveur.—ST-JEAN :—Plusieurs faveurs.—ST-JEAN PORT JOLI :—Trois faveurs : A. M.—Yamachiche :—Une faveur : A. P.—ST-GRÉGOIRE :—Une faveur : UNE ABONNÉE.—VICTORIAVILLE :—Une faveur : Dame V. T. D.—WARWICK :—Plusieurs faveurs : C. T.—BERTHIERVILLE :—Une grande faveur : Dame C. D.

¹ ST-BARNABÉ : Monsieur Le Gérant,

Je souffrais depuis vingt mois d'un mal de côté et ce mal allait s'aggravant tous les jours. Je fus sous les soins assidus et prolongés du médecin, mais sans aucun soulagement. Je me suis adressé à Notre-Dame du T. S. Rosaire, en lui promettant, si j'obtenais ma guérison, après une Neuvaine en son honneur, de la faire publier dans ses Annales. Actions de grâces à la Reine du T. S. Rosaire pour ma guérison complète : A. L.

Imprimatur

+ L. F., Evêque des Trois-Rivières.

CANTIQUES

A

N.-D. DU T. S. ROSAIRE

A

L'USAGE DES PELERINS

AU

SANCTUAIRE DU CAP

☞ En vente, au Cap, chez le Gérant des Annales, à 5 cents, l'unité, le port en sus.

A V I S

AUX

SECRETAIRES-TRESORIERES DES MUNICIPALITES

On trouvera chez le soussigné toutes les formules de **BLANCS DE COUR** en usage et nécessaires aux Secrétaires-Trésoriers des Municipalités, Magistrats de District, etc.

BLANCS pour Avocats, Notaires, Juges de Paix, Huissiers, etc., etc.

Aussi : **Blancs de Role d'Evaluation, Role de Perception, Listes des Electeurs Parlementaires, etc., etc.**

Spécialités : Impressions et reliures de luxe, musique et plain-chant.

Prix spéciaux pour la reliure des **Annales du Tres Saint Rosaire.**

LEGER BROUSSEAU,

11 et 13, Rue Buade, Québec.

AVIS

(Pour simplifier la Correspondance).

PAIEMENT DES ABONNEMENTS.—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux *Annales*, les *Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Ste-Marie Madeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire) est :

1° De 50 cents pour les Messes Basses :

2° De \$3.00 pour les Grand'Messes.

LE MOIS DU T. S. ROSAIRE, ILLUSTRÉ

PAR LE R. P. FRÉDÉRIC O. S. F.

EN VENTE :

AU CAP : chez M. le Gérant des *Annales*.

AUX TROIS-RIVIÈRES : chez M. Ayotte, Libraire.

PRIX:

Broché : 15 centins : par la malle : 20 centins.

Relié, tranche Rouge : 25 centins : par la malle : 30 centins.

Nota.—Pour Paiement, nous acceptons les *Timbres-Poste* du Canada.